

Compte-rendu de la séance du 3 août 2023

L'an deux mil vingt-trois, le trois août à 20 heures, les membres du Conseil Municipal, se sont réunis au siège habituel, en Mairie d'Amplier, suite à la convocation qui leur a été adressée le 27 juillet 2023.

Présents : Mesdames et Messieurs Les conseillers municipaux en exercice.

Absents excusés : Charlotte GROSSEMY et Emmanuel BRASSEUR

Secrétaire : SAGOT Jean-François.

La séance ouverte, M. Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 9 juin 2023 : celui-ci n'appelle aucune observation.

TRAVAUX DE VOIRIE

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les réponses obtenues des entreprises ayant répondu à l'appel d'offres, décide de retenir la proposition de l'entreprise SNPC, pour un montant de 86 191 € HT, soit 103 429.20€ TTC.

La durée des travaux sera d'un mois ; une réunion publique sera organisée pour informer les administrés.

QUESTIONS DIVERSES

- **Fleurissement:** le conseil décide de solliciter le magasin Gamm Vert Saulty pour les bons d'achat des lauréats des **Maisons fleuries 2023**. Une visite sera effectuée pour revoir le fleurissement du village.
- **Trottoirs:** la tondeuse sera passée sur tous les trottoirs (cailloux/herbe). Il est envisagé l'acquisition d'un brûleur : des communes utilisant cette méthode seront consultées.
- **Aire de jeux :** bordures en bois s'abîment ; planche de la poubelle à refixer, refixer la table de pique-nique.
- **Cession de chemins communaux:** deux acheteurs se sont fait connaître pour les chemins du marais et pour le chemin situé entre les parcelles A713 et A714 (route d'Albert) : le conseil municipal refuse les cessions demandées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.